

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS  
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DE L'AGGLOMERATION  
MELUN VAL DE SEINE (C.A.M.V.S)**

-----

**2023.2.6.7**

Le Bureau Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni le JEUDI 9 MARS 2023 à 09h00 dans les locaux de la Communauté d'Agglomération, 297 rue Rousseau Vaudran - 77190 Dammarie-lès-Lys, sous la présidence de M. Louis VOGEL, pour délibérer sur les affaires inscrites à l'ordre du jour.

**PRESENTS**

Josée ARGENTIN, Gilles BATTAIL, Philippe CHARPENTIER, Régis DAGRON, Henri DE MEYRIGNAC, Olivier DELMER, Denis DIDIERLAURENT, Pascale GOMES, Christian HUS, Jean-Claude LECINSE, Françoise LEFEBVRE, Henri MELLIER, Michel ROBERT, Franck VERNIN, Louis VOGEL, Lionel WALKER.

**Date de la convocation :**  
14/02/2023

**ABSENTS EXCUSES REPRESENTES**

Fatima ABERKANE-JOUDANI a donné pouvoir à Henri DE MEYRIGNAC, Julien AGUIN a donné pouvoir à Olivier DELMER, Noël BOURSIN a donné pouvoir à Henri MELLIER, Véronique CHAGNAT a donné pouvoir à Françoise LEFEBVRE, Serge DURAND a donné pouvoir à Franck VERNIN, Séverine FELIX-BORON a donné pouvoir à Lionel WALKER, Sylvain JONNET a donné pouvoir à Gilles BATTAIL, Pierre YVROUD a donné pouvoir à Michel ROBERT.

**Date de l'affichage :**  
03/03/2023

**ABSENTS EXCUSES**

**Nombre de membres :**  
en exercice : 31  
présents ou représentés : 24

Patricia CHARRETIER, Bernard DE SAINT MICHEL, Willy DELPORTE, Thierry FLESCHE, Kadir MEBAREK, Thierry SEGURA, Alain TRUCHON.

\*\*\*

**OBJET : ADHESION AU TITRE DE L'ANNEE 2023 AU POLE DE COMPETITIVITE  
"ASTECH PARIS-REGION"**

## **Le Bureau Communautaire,**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU les statuts en vigueur de la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine ;

VU le Schéma Directeur de la Région Île-de-France (SDRIF) et la Stratégie régionale pour la croissance, l'emploi et l'innovation de la région Ile-de-France (SRDEII) ;

VU les statuts de l'association ASTech Paris - Région en date du 6 juillet 2017 ;

VU la délibération du Conseil Communautaire du 28 mars 2018 portant adoption du protocole d'accord relatif à l'aménagement du site de Paris\Villaroche et ses avenants successifs ;

VU la délibération n° 2018.4.14.110 du 28 mai 2018 approuvant l'adhésion initiale à ASTech Paris - Région ;

VU la délibération n° 2020.3.4.76 du 17 juillet 2020 portant délégation d'attribution du Conseil Communautaire au Bureau Communautaire ;

**CONSIDÉRANT** l'ambition portée la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine pour le site de « Paris\Villaroche » afin qu'il devienne un site majeur pour l'industrie aéronautique et les hautes technologies aux échelles régionale, nationale et internationale, tout en maintenant, la possibilité d'une diversification des activités économiques exercées ;

**CONSIDÉRANT** que cette ambition est explicitement inscrite dans le Schéma Directeur de la Région Ile-de-France (SDRIF) approuvé en décembre 2013 par la Région et l'État et dans la « Stratégie régionale pour la croissance, l'emploi et l'innovation de la Région Ile-de-France » (dit SRDEII), approuvée en mai 2022, par le Conseil Régional ;

**CONSIDÉRANT** que l'association « ASTech Paris Région » porte le Pôle dédié aux technologies aéronautiques et spatiales en Ile-de-France ;

**CONSIDÉRANT** l'intérêt de développer des synergies entre Melun Val de Seine et le pôle ;

### **DÉCIDE**

**D'ADHÉRER** au « pôle ASTech Paris-Région », au titre de l'année 2023, étant indiqué que cette adhésion ne deviendra effective qu'après son approbation par le Bureau de l'association ;

**D'AUTORISER** le Président, ou son représentant, à signer tous les documents afférents à cette adhésion.

Adopté à l'unanimité.

Fait le jeudi 9 mars 2023 à Dammarie-Lès-Lys.

Pour extrait confirme,

Accusé de réception

077-247700057-20230309-50295-DE-1-1

Acte certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/03/23

Publication ou notification : 13/03/2023

Signé par le Président, Louis VOGEL



Louis Vogel

Président de la CAMVS  
Maire de Melun  
Conseiller Régional